

Déchets exportés : le maire de Fos-sur-Mer « méprisé »

L'édile dont l'incinérateur placé sur sa commune va accueillir une partie des déchets en provenance de Corse s'est déclaré « très surpris d'apprendre la nouvelle par la presse ». Le président du conseil régional de PACA, Renaud Muselier, ne l'aurait pas prévenu

C'est tout d'abord une déclaration chez nos confrères de France 3 Alpes-Côte d'Azur. Alors que sa commune va accueillir une partie des ordures ménagères en provenance de Corse, Jean Hetsch, le maire de Fos-sur-Mer, s'est déclaré surpris d'apprendre la nouvelle par la presse. « La moindre des choses, c'est d'être consulté. Je ne suis pas là pour tirer sur les ombrelles, on cette période difficile s'il faut faire preuve de solidarité pas de souci, mais il n'est pas admissible qu'une fois de plus, le territoire de Fos-sur-Mer soit considéré comme un exutoire. » Des propos qu'il a renouvelés et expliqués auprès de notre titre. Si le maire d'Alpaca, Laurent Marenghelli, a pu s'entretenir avec le maire de Nice, Christian Estrosi, afin de trouver une solution, Jean Hetsch regrette de ne pas avoir été contacté, notamment par Renaud Muselier. Ce dernier préside le conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, compétent en matière de gestion des déchets, et a pourtant initié directement avec le Syndicat pour accueillir les déchets insulaires sur trois communes : Nîme (Alpes-Maritimes), Vedrette (Vaucluse) et Fos-sur-Mer (Bouches-du-Rhône).

Si Jean Hetsch confesse le sentiment d'être « un peu méprisé », c'est que la sensibilité de la question des déchets sur sa commune n'est pas nouvelle. « Il y a dix ans, avant que n'existe la métropole, Marseille a imposé l'incinération de ses résidents sur la commune de Fos-sur-Mer. Ce



Arrivée et traitement de la première partie des déchets de Corse à l'Unité de valorisation énergétique de Nice en présence de Pierre-Paul Leonelli, Conseiller régional et adjoint au maire de Nice.

OLIVIER JUIFFI / CRYSTAL PICTURES

marque de coverage politique avait déjà mis en colère les habitants de la commune alors je ne souhaite pas qu'elle accueille plus de déchets. »

La crainte d'une « solution pérenne au problème corse »

Lorsqu'on lui fait remarquer que la région Paca enregistre une baisse des déchets due à la crise et que cela a également justifié la décision d'importer des déchets afin d'alimenter l'incinérateur, le maire de Fos-sur-Mer se contente de glisser « c'est ce qu'on nous dit mais je n'en sais pas plus ».

Jean Hetsch a répété comprendre « la nécessité d'être solidaire en cette période », mais refuse l'idée d'une « solution pérenne au problème corse des déchets ». Un scénario qui n'est pas envisagé mais que le maire de Fos-sur-Mer préfère anticiper.

De son côté, Gilles Simenon conclut un « petit travail de communication » et « regrette de ne pas avoir appelé directement le maire de Fos par courtoisie ». Mais il précise qu'en tant que président de l'Exécutoir, il ne « même pas la procédure juridique déterminant la destination des déchets ».

21 000 tonnes de déchets doivent être absorbées par la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, dont 15 000 entre Fos-sur-Mer et Vedrette.

GHJILORMU PADOVANI